

Nostra aetate 60^{ANS} • LES FICHES

de la Conférence des évêques de France

LA SHOAH

1

L'affaire
Dreyfus

2

La Shoah

3

L'affaire
Finaly

4

Jules Isaac

5

En amont
de Nostra
aetate

6

Nostra
aetate

7

Jean Paul II

8

Évolutions
de l'Église
depuis Nostra
aetate

9

Édith Stein

10

L'affaire
du carmel
d'Auschwitz

11

Penseurs,
théologiens,
philosophes

12

Création de
l'État d'Israël
et droit
international



LA SHOAH

SOMMAIRE

Naissance de la « Solution finale »



Villa Wannsee

Wannsee le 20 janvier 1942. Dans cette banlieue de Berlin, sont réunis quinze hauts gradés du III^e Reich pour mettre au point aux niveaux économique, industriel, technique et administratif ce qui était appelé « *la solution finale de la question juive* ». En moins de deux heures, le travail est finalisé. Il ne reste qu'à le mettre en œuvre : l'année 1942 marque le début de l'extermination systématique de six millions de juifs, dont près d'un million et demi d'enfants, les deux tiers des juifs d'Europe.

Le terme le plus fréquemment employé pour définir ce crime antisémite et ce génocide inconcevable est le mot Shoah, qui signifie en hébreu « *catastrophe, désolation, anéantissement* ». Le terme « *holocauste* » est encore utilisé par certains (aux États-Unis d'Amérique notamment) pour définir la même réalité, mais il a été généralement rejeté au motif que l'holocauste était, au Temple de Jérusalem, un sacrifice religieux. ■

Son origine

L'antisémitisme existe depuis des siècles et le mythe aryen qui se développe au XIX^e siècle devient, pour le parti national-socialiste (nazi) qui a accédé au pouvoir en Allemagne en 1933, une justification pour la proclamation d'un « *État racial* » dans lequel doivent être éliminés ceux qui représentent une menace pour la communauté raciale allemande dite « *supérieure* ». Sont, dans un premier temps, considérés comme « *objets à détruire* » les handicapés physiques et mentaux. Les juifs sont très vite l'objet de discriminations, les nazis instituant des lois anti-juives comme celles « *de Nuremberg* » en 1935, visant à les exclure peu à peu de la société : boycotts économiques, renvois d'emplois dans divers secteurs, marquage par l'étoile jaune, interdiction de mariages mixtes, expropriations. « *La Nuit de Cristal* », le 10 novembre 1938, qui voit la destruction de 277 synagogues, le pillage de commerces, l'assassinat de juifs et la déportation en camps de concentration de près de 70 000 juifs fait partie des prémices de la Shoah. Toutes ces mesures visent à inciter les juifs à quitter rapidement l'Allemagne. **Comment l'idée d'extermination totale s'est-elle substituée et imposée ?** Il est possible d'en retracer les grandes étapes. ■

Les étapes

Mars 1933 voit la création des premiers camps de concentration (Orienbourg, Dachau) pour emprisonner, en priorité, les opposants au régime nazi. En 1942, on compte 22 camps principaux et une centaine de camps annexes dans lesquels sont acheminés aussi les juifs estimés capables d'y travailler. Les conditions de vie y sont telles que l'espérance moyenne de survie ne dépasse pas quelques mois.

En 1939, des ghettos sont créés en Pologne et les juifs y sont déportés dans des conditions effroyables.

L'année 1941, avec l'invasion de l'URSS, voit le début des massacres de masse, par balles, comme à Babi Yar en Ukraine le 30 septembre 1941, ainsi que par les premiers « camions à gaz » à Chelmno en Pologne.

À partir de 1942, après la conférence de Wannsee, sont créés six camps de mise à mort et non pas seulement de concentration : Auschwitz-Birkenau, Belzec, Chelmno, Majdanek, Sobibor et Treblinka, tous situés en Pologne. Les arrestations et les transferts depuis les camps de transit situés dans de nombreux pays occupés se multiplient et ne vont plus cesser jusqu'à fin 1944.

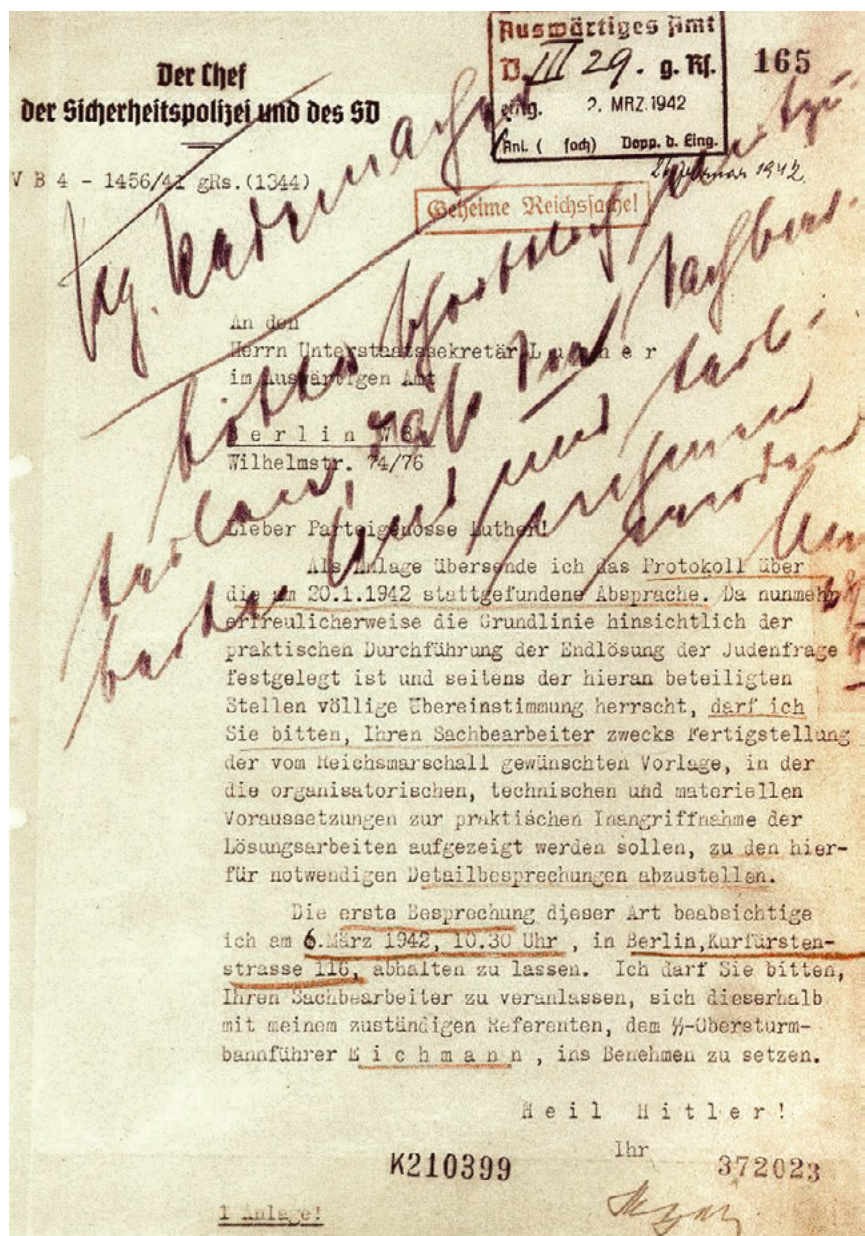
Les installations sont de plus en plus perfectionnées. À Birkenau, il devient ainsi possible de gazer au gaz Zyklon B, puis de réduire en cendres jusqu'à 4 000 personnes en vingt-quatre heures. À Belzec, le rythme sera de 5 000 juifs exterminés par jour. Alors que les centres d'extermination sont démantelés entre fin 1943 et 1944, Birkenau ne cessera son activité que fin 1944 ; les 440 000 juifs hongrois arrivés entre le 15 mai et le 9 juillet comptent parmi les dernières victimes.

Pendant les derniers mois de la guerre, les SS tentent de faire disparaître toute trace de ces assassinats, puis, voyant l'avancée des Alliés, évacuent par trains ou lors de marches forcées, souvent appelées « marches de la mort », les prisonniers des camps de concentration : ils sont nombreux à y perdre la vie.

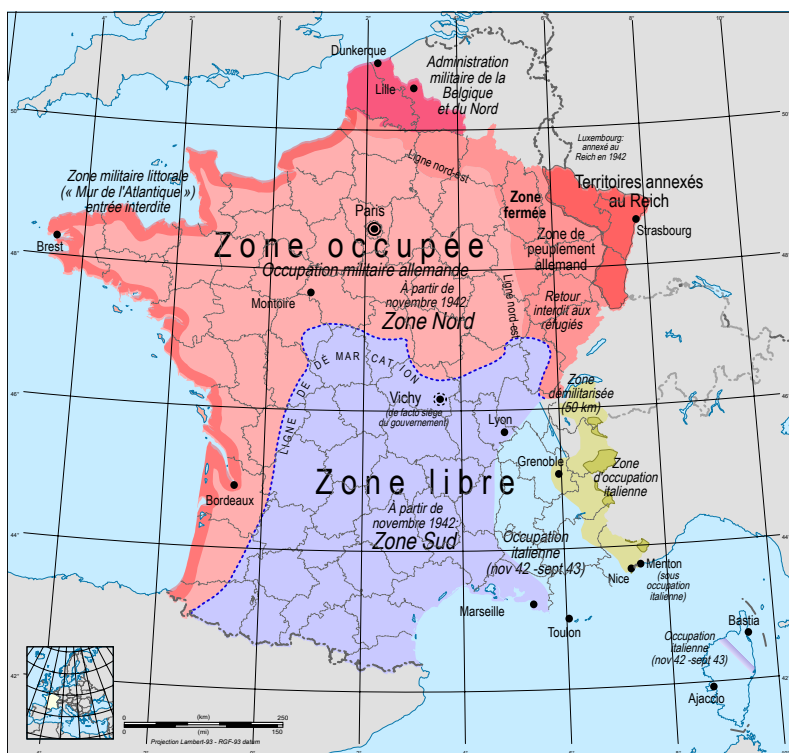
Tous les pays européens furent concernés par l'extermination des juifs. Les communautés les plus touchées furent les communautés polonaises et lituaniennes (90 % de victimes) et la plus épargnée fut la communauté italienne (18 %).

L'extermination des juifs ne saurait occulter celle d'autres groupes jugés « racialement inférieurs » : les Roms (Tziganes) – 250 000 morts, les handicapés – près de 100 000 morts. D'autres groupes furent persécutés pour des raisons politiques, idéologiques et comportementales : communistes, socialistes, témoins de Jéhovah, homosexuels, etc.

Près de trois millions de prisonniers de guerre soviétiques furent assassinés. Les Allemands cherchèrent également à exterminer l'intelligentsia polonaise non-juive et déportèrent des millions de citoyens polonais et soviétiques (considérés aussi comme sous-hommes) pour le travail forcé en Allemagne ou en Pologne occupée. La plupart ne survécurent pas. ■



Dans une lettre adressée à Martin Luther, Reinhard Heydrich fait suite à la conférence de Wannsee en demandant à Luther une aide administrative pour la mise en œuvre de la « Endlösung der Judenfrage » (Solution finale de la question juive)
© Wikipédia



La Shoah en France

Après Wannsee, en France aussi le programme d'extermination des juifs est mis en œuvre.

Dès 1940, le régime du maréchal Pétain, sur ordre du gouvernement allemand, recense tous les juifs «étrangers» et édicte un certain nombre de statuts des juifs : en octobre 1940, les juifs doivent se faire recenser et une loi est promulguée, autorisant l'internement immédiat des juifs étrangers ; en 1941, les juifs sont exclus de la fonction publique et de toute fonction commerciale et industrielle. ■

La France coupée en quatre : zone libre, zone occupée par l'Allemagne, zone occupée par l'Italie, départements annexés de l'Est et du Nord de la France directement sous administration militaire allemande

Les rafles et les camps d'internement, première étape avant la déportation

La première vague d'arrestations massives est connue sous le nom de **rafle du billet vert**, le 14 mai 1941 : elle voit la convocation et l'arrestation de 3 700 juifs étrangers par la police française. Elle est suivie par la **rafle des notables** le 12 décembre 1941 et concerne 743 juifs français qui sont transférés au camps de Royallieu (à Compiègne). Ils feront partie, le 27 mars 1942 du premier convoi partant pour les camps de la mort.

Les 16 et 17 juillet 1942 Paris assiste à la **rafle du Vel d'Hiv** : 13 152 personnes sont arrêtées, dont plus de 4 000 enfants, parquées dans le vélodrome d'Hiver avant d'être internées à Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Ils sont pour l'essentiel déportés dans les deux mois qui suivent : **100 personnes seulement reviendront ; pas un enfant ne survivra.**

Il y eut également les **rafles du 26 août** dans le sud de la France, en zone non occupée : 8 000 personnes arrêtées, dont 500 enfants.

Les départs pour les camps de la mort se multiplient. De 1942 à 1944, 74 convois partent de France, principalement pour Auschwitz. Seulement 4 % des déportés juifs de France parviennent à survivre. ■

L'éveil des consciences

Fin 1942, l'opinion publique se mobilise. L'Église catholique brise le silence : Mgr Saliège, dans une lettre pastorale dénonce le sort des juifs ; son initiative sera suivie par d'autres évêques. L'Église protestante, en la personne des pasteurs Trocmé et Boegner, permet le sauvetage de milliers de juifs. De nombreux réseaux de sauvetage se mettent en place grâce au courage et à l'humanité de milliers de Français, dont certains seront déclarés « Justes parmi les Nations » (4 300 environ).

Environ 76 000 juifs (dont 11 000 enfants) sur un total de 320 000 vivant alors en France ont été déportés, la plupart vers le camp d'extermination d'Auschwitz, et environ 3 000 d'entre eux sont morts dans les camps d'internement en France, où les conditions de vie étaient extrêmement dures. Citons enfin le camp de concentration de Natzweiler-Struthoff, en Alsace alors annexée.

La responsabilité de la France dans la Shoah sur son territoire n'est pleinement reconnue qu'en 1995 par Jacques Chirac.

En 1997 les évêques des 16 diocèses où se trouvaient des camps d'internement, ont fait **acte de repentance au nom de l'Église** pour « *son silence coupable* ».

Cette déclaration a été signée par les 16 évêques cités ci-après dont les diocèses ont eu un camp de rétention :

- Mgr de Berranger, Saint-Denis en France
Camp d'internement : Drancy
- Mgr Thomazeau, Beauvais
Camp d'internement : Compiègne
- Mgr Picandet, Orléans
Camp d'internement : Pithiviers et Beaune-la-Rolande
- Mgr Orchampt, Angers
Camp d'internement : Angers
- Mgr Rouet, Poitiers
Camp d'internement : Poitiers
- Mgr le Cat Eyt, Bordeaux
Camp d'internement : Mérignac
- Mgr Molères, Bayonne
Camp d'internement : Gurs
- Mgr Marcus, Toulouse
Camp d'internement : Récébédou et Noé
- Mgr Fort, Perpignan
Camp d'internement : Rivesaltes, Argelès et Saint Cyprien
- Mgr Ricard, Montpellier
Camp d'internement : Agde
- Mgr Panafieu, Marseille
Camp d'internement : Aubagne
- Mgr Billé, Aix-en-Provence
Camp d'internement : Les Milles
- Mgr Balland, Lyon
Camp d'internement : Vénissieux
- Mgr de Monléon, Pamiers
Camp d'internement : Le Vernet
- Mgr Meindre, Albi
Camp d'internement : Saint-Sulpice, Brens
- Mgr Soulier, Limoges
Camp d'internement : Nexon ■

Pour aller plus loin

Consultez les articles en ligne du Mémorial de la Shoah et de l'Institut international pour la mémoire de la Shoah en cliquant sur les logos.

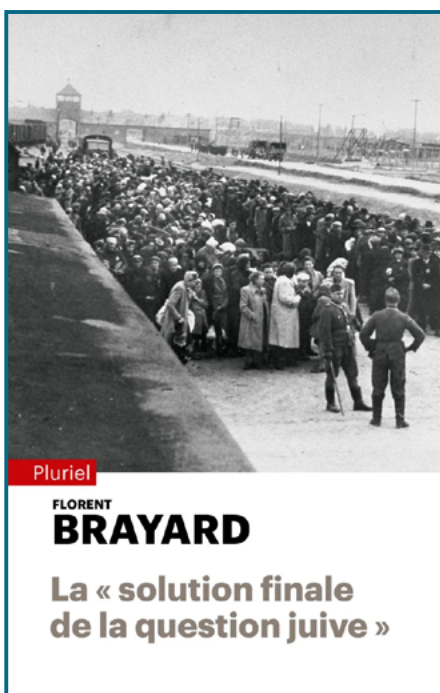
BIBLIOGRAPHIE



Florent Brayard est directeur de recherche au CNRS. Il est membre du Centre de recherches historiques ([CRH](#)) et du Groupe d'études sur les historiographies modernes ([GEHM](#)).

Florent Brayard, *Auschwitz, enquête sur un complot nazi*, Paris, Le Seuil, 2012.

Nouvelle édition en Points Seuil, avec une postface inédite (introduction [accessible ici](#)), 2023, 720 p.



Florent Brayard, *La « solution finale de la question juive ». La technique, le temps et les catégories de la décision, 1894-1899*, Paris, Fayard, 2004.

Nouvelle édition en collection Pluriel, 2023, avec une préface inédite, 2023, 656 p.